

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

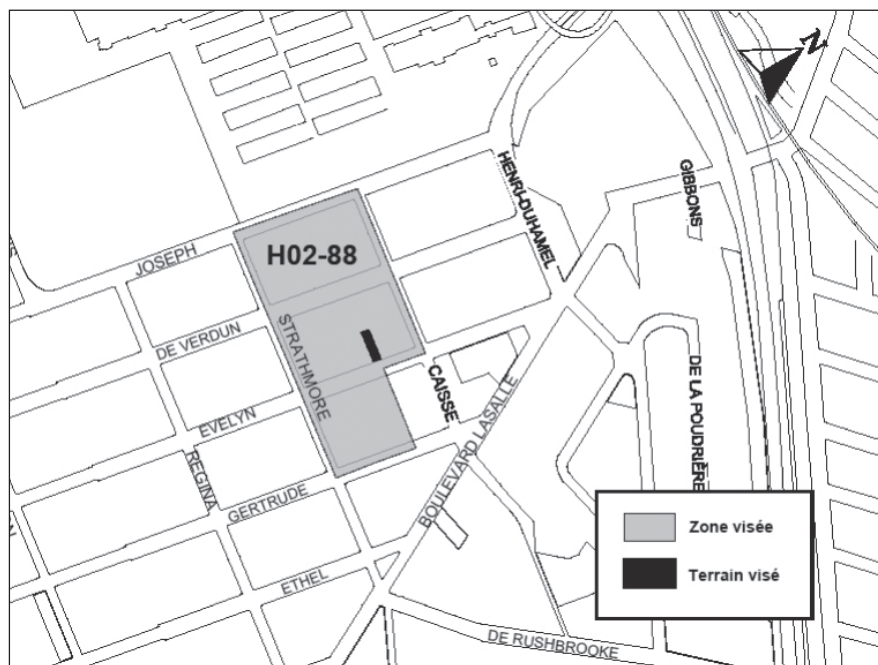
À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA16 210049 en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) afin de modifier le bâtiment sis au 3375, rue Evelyn pour y aménager 4 logements (lot 1 153 224).

Modifier le bâtiment sis au 3375, rue Evelyn pour y aménager 4 logements.

AVIS PUBLIC est, par la présente donné aux personnes intéressées que suite à l'adoption d'un premier projet de résolution, à la séance du 1er mars 2016, le conseil de l'arrondissement de Verdun tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 29 mars 2016 à 18 h 00** dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun.

Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, car il déroge à l'article 35 du Règlement de zonage 1700, qui prescrit un nombre de logements entre 5 et 12 logements pour le type d'habitation h3 – « habitation multiplex ».

Ce projet de résolution concerne la zone identifiée au plan ci-joint :



Lors de cette assemblée publique de consultation, monsieur le maire, ou tout autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau 104 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 10 mars 2016

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement